

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE. COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Le Journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnement : Pour Roubaix, 25 francs par an.
14 » six mois.
7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépasse deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE, BULLIER et C^o, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITE, BULLIER et C^o pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 7 Juin 1866.

BULLETIN.

On juge fort diversement la conduite de l'Empereur d'Autriche. Ses admirateurs regardent la décision qu'il a prise comme une preuve de fermeté; ses adversaires n'y voient que la manifestation d'un orgueil d'autant plus coupable que la paix de l'Europe entière est mise en question. Quoiqu'il en soit, il est à regretter que pour la seconde fois depuis sept ans, l'Autriche semble devoir être la cause d'une guerre européenne. De quelque manière que se dénoue finalement la situation, S. M. François-Joseph assume une responsabilité immense.

Du reste, personne ne regrette beaucoup que les exigences du cabinet de Vienne aient anéanti les chances de réunion d'un Congrès qui probablement n'eut pas abouti à un résultat efficace. Mieux vaut la certitude d'un mal, si grand qu'il soit, que l'anxiété qui use les forces les plus vives des peuples.

Aujourd'hui le doute n'est plus possible. La déclaration si explicite faite hier à la Chambre des communes par M. Gladstone en réponse à l'interpellation du général Peel résume parfaitement la situation : « Un télégramme nous a annoncé, a-t-il dit, que l'Autriche avait imposé pour la réunion de la Conférence, des conditions telles que l'objet de la Conférence devenant impraticable. L'Autriche voudrait que toutes les puissances qui se proposaient de prendre part à la Conférence fussent préalablement requises de décider que l'on exclurait des délibérations ce qui pourrait tendre à donner à quelqu'un des Etats ou puissances une augmentation de territoire ou un accroissement de force. Cette condition équivalait à une rupture complète de la Conférence. Le Gouvernement de la Reine partageant cette opinion, je regrette de déclarer que toute probabilité, quant à présent, de la réunion de la Conférence, a cessé. »

Une dépêche de Berlin dit que les grandes puissances neutres ont déclaré à Vienne, que la conférence avait échoué

par suite des réserves de l'Autriche concernant l'Italie, comme aussi des déclarations autrichiennes à la Diète dirigées contre la Prusse.

Donc, toutes les probabilités sont pour un commencement très prochain des hostilités. On ne saurait dire où la guerre va éclater; mais si les Autrichiens, dans le Holstein, sont chassés de force, tout le monde sent que la guerre est commencée de fait.

On écrit de Postdam que les gardes du corps se sont mis en marche hier, après avoir été passés en revue par le Roi.

D'un autre côté, la Gazette officielle de Venise annonce que les autorités ont reçu l'ordre de prendre des mesures afin que la ville soit approvisionnée de vivres pour trois mois.

La Gazette officielle de Kiel publie la patente de convocation des Etats de Holstein. Le général Gablenz a été chargé, par l'Empereur d'Autriche, de convoquer ces Etats pour le 11 juin. Les délibérations devront être terminées en trois mois.

Suivant le Moniteur prussien la déclaration autrichienne du 1^{er} juin, à la Diète, a violé la convention de Gastein.

Dans une autre note, le gouvernement de Berlin déclare qu'il considérerait la convocation des Etats de Holstein comme entraînant la rupture des traités, attendu qu'étant co-possesseur des duchés, son consentement est nécessaire pour cette convocation.

Une circulaire du conseil supérieur de l'Eglise évangélique, à Berlin, invite les membres du clergé à employer leur influence pour que toute la nation se serre autour du Roi et du Gouvernement.

Enfin, on écrit de Drésde que la Chambre des députés a voté, à l'unanimité, le crédit de 4 millions 1/2 de thalers demandé pour les dépenses militaires.

De cet ensemble d'informations, de plus en plus concordantes dans le sens d'une respective hostilité, il résulte que la situation est donc nettement tranchée et de nouvelles négociations sont peu probables.

L'Angleterre paraît résolue à ne pas compromettre ses intérêts commerciaux en se mêlant au conflit européen. Cependant il est probable qu'elle agira de concert avec la France, les cabinets de Saint James et des Tuileries étant, paraît-il, dans le meilleur accord.

La position du ministère s'est raffermie. Le capitaine Hayker ayant retiré son amendement au bill de réforme, le cabinet est sorti de l'impasse où il semblait acculé.

La Cité a retrouvé un peu de calme, la crise étant enfin terminée. Mais le contre-coup se fait encore sentir. On craint quelques nouveaux désastres.

J. REBOUX.

Nous lisons dans le Moniteur du soir : « L'Autriche, la Confédération germanique, l'Italie et la Prusse ont répondu aux notes identiques des trois grandes puissances non allemandes. Le cabinet de Berlin a fait savoir qu'il adhérait à la proposition de soumettre à une conférence les questions indiquées dans ce document. La Confédération et l'Italie acceptaient également l'invitation de participer à ces négociations. Quant à l'Autriche, elle a mis à son assentiment des conditions dont la conséquence était d'interdire aux plénipotentiaires tout examen approfondi du différend italien, en plaçant, en dehors de la discussion le sujet principal des difficultés actuelles. En outre, le cabinet de Vienne ayant déferé à la Diète de Francfort, comme nous l'exposerons plus loin, la décision à prendre sur la souveraineté dans le Holstein, la conférence se voyait en quelque sorte dessaisie d'avance de l'affaire des duchés portée dès à présent devant une autre juridiction. L'Angleterre et la Russie ont pensé qu'en présence d'un programme réduit à ce point sur les deux questions les plus importantes, la délibération n'offrirait plus d'utilité réelle et qu'il n'était plus permis d'en attendre un résultat pratique. Le Gouvernement de l'Empereur ne pouvait que renoncer pour le moment à l'espoir qui se rattachait à la réunion immédiate des plénipotentiaires. »

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :
Dresde, 5 juin. — La Chambre des dé-

putés a voté, à l'unanimité, le crédit de 4 millions et demi de thalers demandé pour les dépenses militaires. La Chambre a adopté aussi la proposition de la commission qui, en approuvant les armements exprime l'espoir que le gouvernement, au lieu de prendre un parti exclusif, sauvegardera les intérêts de la Saxe et de la patrie allemande.

La Commission demande, en outre, au gouvernement, d'agir en faveur de la convocation du parlement allemand, et, autant que possible, sur la base de la loi électorale de 1848. — Le gouvernement a adhéré à cette proposition.

Brescia, 6 juin. — Les avis de Venise constatent l'émotion profonde produite dans cette ville par l'emprunt forcé contre lequel a protesté la Congrégation centrale. Une émigration nombreuse a lieu à cause de la levée extraordinaire et des mesures prises par les autorités pour enlever le trésor de la Basilique de Saint-Marc, comme on a déjà enlevé, en 1859, la couronne de fer qui était à Monza, (près de Milan.)

Rome 5 juin. — La nouvelle convention postale entre le gouvernement français et le Saint-Siège vient d'être publiée. La taxe des lettres simples est réduite pour la France et l'Algérie, à 60 centimes pour la Belgique et l'Angleterre à 65, pour les Pays-Bas à 75, pour la Turquie à 80, pour les Etats-Unis à 1 fr. 25.

Londres, 5 juin, soir. — Ce soir, à la chambre des Communes, M. Gladstone, chancelier de l'Echiquier, répondant au général Peel, a dit :

« Un télégramme a été reçu de Paris annonçant que l'Autriche avait imposé pour la réunion de la Conférence, des conditions telles que l'objet de la Conférence, devenant impraticable. Depuis lors, il a été constaté que l'Autriche désirait que toutes les puissances qui se proposaient de prendre part à la Conférence fussent préalablement requises de décider que l'on exclurait des délibérations ce qui pourrait tendre à donner à quelqu'un des Etats ou puissances une augmentation de territoire ou un accroissement de force. Le gouvernement français a pensé que cette condition équivalait à une rupture complète de la Conférence; et le gouvernement de la Reine partageant cette opinion, je regrette de déclarer que toute probabilité, quant à présent, de la réunion de la Conférence, a cessé. »

Postdam, 5 juin. — Aujourd'hui, les gardes du corps se sont mis en marche, après avoir été passés en revue par le Roi. M. de Bismark et ses Conseillers de légation, ainsi que le Ministre de la guerre,

accompagneront le Roi au quartier-général.

Francfort, 6 juin. — La Diète germanique a adopté, aujourd'hui, à l'unanimité, la proposition de la Bavière tendant à neutraliser les forteresses de Mayence et de Rastadt, et à retirer les troupes autrichiennes et prussiennes de ces deux forteresses et de Francfort.

Le représentant du grand duc d'Oldenbourg a protesté, à propos de la convocation des Etats du Holstein, contre toute compétence de ceux-ci pour résoudre la question de succession.

Stuttgart, 6 juin. — La chambre des députés vient d'autoriser le gouvernement par 58 voix contre 31, à appeler le premier et le deuxième ban de la Landwehr.

Altona, 6 juin. — Un meeting de 300 personnes a adopté aujourd'hui à l'unanimité une résolution remerciant l'Autriche de la déclaration qu'elle a faite à la Diète, et exprimant le désir du pays de sortir de son attitude passive forcée et de maintenir fermement le droit de disposer de lui-même, afin de former un Etat particulier sous le duc d'Augustenbourg.

Marseille, 6 juin. — Les lettres de Constantinople du 30 mai constatent que les conseils des ministres pour l'examen de la question des principautés se succédaient. Le généralissime Omer Pacha devait partir le 31 mai pour aller prendre le commandement de l'armée du Danube. Il a fait ses adieux le 30, dans un banquet officiel donné au vice-roi d'Egypte l'envoyé du prince de Hohenzollern serait reparti sans avoir obtenu d'audience. L'ambassadeur de France devait donner, le 31, une fête au vice-roi d'Egypte.

Brescia, 6 juin. — La Gazette officielle de Venise annonce que les autorités ont reçu l'ordre de prendre des mesures afin que la ville soit approvisionnée de vivres pour trois mois.

Alexandrie, 4 juin. — Il y a eu, à Djeddah et dans les environs, quelques cas de choléra sporadique, mais non épidémique. Toutes les provenances de la Mer rouge sont soumises, à Suez, à une quarantaine de quinze jours.

En Egypte, la santé est parfaite. Madrid, 5 juin soir. — La Epoca doute de l'adoption des amendements présentés samedi au projet de loi relatif aux pleins pouvoirs financiers du gouvernement. Elle dit que la majorité demandera la permanence de la Chambre.

La Bourse a éprouvé une baisse notable. 30/0 dette intérieure, 31.65. 30/0 dette différée, 28.80. Change sur Londres, 48.75. Change sur Paris, 5.

Berlin, 6 juin. — La Prusse constate,

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX
DU 8 JUN 1866.

N° 6.

LE FILS DE L'USURIER

II.

(Suite. — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX, du 6 juin 1866)

Charles prit deux de ces registres, les chercha sous son bras et dit à sa tante avec calme :

— Voulez-vous m'éclairer, ma tante ? Je vais me retirer dans la chambre de mon père et passer la nuit à compulsier ces livres...

— Dans la chambre de votre père !... passer la nuit ! s'écria Philippine plus effrayée que jamais.

— Oui, répondit simplement le jeune homme.

— Mais... mais... s'il le faut absolument... puisqu'il paraît que vous êtes le maître... et le plus fort... ne pourriez-vous pas, ici même...

— Non, ma tante, car il faut aussi que j'examine les nombreux papiers renfermés dans l'armoire de mon père, et il serait impossible de les transporter ici.

— Il sait tout ! il a tout vu ! hurla la vieille fille au comble de la douleur ; oh ! serpent ! serpent !

Charles, sans l'écouter, s'empara sans façon du bougeoir, et chargé des mystérieux registres il se dirigea vers la chambre qui avait été occupée autrefois par le vieux usurier. Pour y arriver, il traversa la chambre même de Philippine, bouge misérable et infect, encombré de vicieux et de haillons. Au moment où il ouvrait la porte de son père, Philippine le rejoignit avec une légèreté bien supérieure à ce qu'on pouvait attendre de son âge, et elle murmura d'une voix étouffée :

— Oh ! mon Dieu, pourquoi les morts ne peuvent-ils revenir pour punir le sacrilège !

Charles lui-même ne put s'empêcher d'éprouver une vive émotion en entrant dans cette chambre où il n'avait pas pénétré depuis la mort du vieux Dufour. Les meubles consistaient en un vieux lit de bois peint entouré de rideaux à grands ramages, en une commode vermoulue, un antique fauteuil de cuir, une table boiteuse, et la fameuse armoire qui contenait les papiers du défunt. Il déposa les registres et le chandelier sur la table, et il remarqua que Philippine promena en entrant un regard lent et inquiet tout autour de l'appartement, comme pour s'assurer que tout était en ordre. Ce coup d'œil la satisfaisait sans doute, car ce ne fut pas avec une répugnance trop marquée qu'elle vit son neveu ouvrir l'armoire aux papiers et se préparer à prendre une exacte connaissance du contenu.

— Ma tante, dit-il froidement après un moment de réflexion, que je ne vous retienne pas plus long temps, vous pouvez vous enfermer et vous mettre au lit ; je tâcherai de faire le moins de bruit possible, afin de ne pas vous éveiller.

Mais Philippine resta immobile à côté de lui. Au moment décisif toutes ses terreurs lui revenaient ; elle frissonnait, ses dents claquaient l'une contre l'autre comme si elle avait eu la fièvre.

— Il restera ici la nuit ! se dit-elle lentement à elle-même, comme pour bien comprendre la portée d'une pareille action.

Puis, par une transition brusque, elle reprit en cherchant à grimacer un sourire : — Savez-vous, mauvais sujet, qu'en vous établissant ainsi, si près de moi, vous pouvez faire jaser les mauvaises langues du voisinage, et je ne dois pas permettre...

Mais cette plaisanterie, dernier effet d'une résistance désespérée, avait quelque chose de faux et de lugubre. Charles dédaigna d'y répondre, et voyant qu'elle n'avait pas réussi à éveiller les scrupules de son neveu, Philippine, qui, depuis son entrée dans la chambre du vieux Dufour, ne parlait qu'avec une voix mielleuse et tremblante, preuve positive que la colère avait fait exclusivement place à la terreur, reprit avec une sorte de douceur affectée : — Allons ! le voilà qui travaille déjà ! Eh bien, eh bien, examinez-moi tout cela, jeune homme, et demain, vous pouvez m'en croire, vous n'en serez guère plus avancé... Votre père et moi nous avons passé bien des heures à grouper ces chiffres-là, voyez-vous, et Dieu sait comment nous avons été récompensés de ce travail ! Oui, oui, cherchez la fortune dans tout ceci, pauvre fou que vous êtes, vous ne la trouverez pas ! Heureux encore si vous n'apprenez pas cette nuit ce dont vous auriez bien voulu ne pas être sûr, vous qui faites le fanfaron d'honneur !

— Que voulez-vous dire, ma tante ?

— Rien, rien... Seulement, vous trouverez peut-être dans ces papiers la preuve de ceci, que si votre père n'est pas mort riche, ce n'a pas été sa faute... car... Enfin, cherchez, cherchez, mon neveu, et bonne chance !... Bonsoir... puisqu'il le faut...

Ces dernières paroles furent prononcées d'une voix de plus en plus faible ; on eût dit que chacune d'elles était arrachée par une atroce torture à celle qui les prononçait. Elle fit enfin un pas vers la porte et elle s'arrêta comme si on l'eût rappelée, puis elle s'éloigna encore avec lenteur ; presque à reculons, et il sembla qu'elle avait une grande peine à ouvrir la porte de communication entre sa chambre et celle qu'il lui fallait quitter. Elle répéta encore : « Bonsoir, » jeta un dernier regard empreint d'une mortelle inquiétude autour de la pièce, et la porte se referma sur elle.

Charles Dufour resta donc seul, entouré de papiers et de registres, dans cette chambre mortuaire, éclairée seulement par la pâle lueur d'une pauvre chandelle. Mais, quels que fussent les sentiments qu'un pareil lieu dut lui inspirer en ce moment, il paraît néanmoins qu'ils s'effacèrent bientôt devant l'étrange préoccupation dans laquelle il tomba à mesure qu'il avançait dans son travail. De temps en temps il passait la main sur ses yeux, comme pour s'assurer qu'il n'était pas en proie à quelque horrible cauchemar, et il murmurait avec désespoir :

— Ceux qui le méprisaient avaient raison ! Une partie de la nuit s'écoula. Aucun bruit ne se faisait plus entendre dans la maison. Sans doute la vieille fille, sûre d'avance du résultat que devait avoir l'examen de son neveu, avait pris le parti de

se coucher, d'autant plus que Charles avait entendu la clé tourner deux fois du côté de la première chambre. Puis il parut se lasser de la pénible besogne qu'il avait entreprise, car il repoussa les papiers et les registres qui étaient devant lui, et il reprit en laissant tomber son front dans ses deux mains :

— Et tant de bassesses et d'exactions auraient été inutiles !... C'est impossible !...

Tout-à-coup il se leva, ranima sa lumière, qui ne jetait plus qu'une lueur vague et défaillante, et, à son tour, il promena autour de lui un regard lent, scrutateur, inquiet, comme s'il eût demandé aux meubles et aux murailles de cette chambre le mot d'un énigme jusqu'ici inexplicable pour lui. Il s'approcha de la misérable couche sur laquelle était mort le vieux usurier, et en sonda avec attention les différentes parties. Mais l'examen était facile et court ; après une minute de recherche, Charles eut acquis la certitude que le défunt n'avait rien caché dans un pareil endroit. Il courut à la commode elle était ouverte et n'était remplie que de loques ; quant à la grande armoire, nous savons qu'elle avait été exclusivement destinée à contenir les papiers du vieillard.

Or, pendant que Charles tournait ainsi dans la chambre, allant d'un meuble à l'autre, sondant le lit, scrutant les murailles, il eût pu entendre derrière la porte un frôlement sourd comme celui d'une personne qui se colle avec précaution contre une cloison pour écouter, et le bruit d'une respiration inégale, précipitée, à demi comprimée par la crainte et l'incertitude.